

## Oreillard gris (*Plecotus austriacus*)

Code Natura 2000 : 1329

### Classification

Classe des Mammifères  
Ordre des Chiroptères  
Famille des Vespertilionidés

### Statuts de protection

Annexe IV - Directive Habitats  
Annexe II – Convention de Berne  
Protection nationale

### Description de l'espèce

Actifs, les Oreillards se reconnaissent à leurs oreilles disproportionnées, presque aussi longues que leur corps. Au repos, ils plient ces oreilles sous leurs ailes et ne laissent alors dépasser que le long tragus lancéolé. Ces chauves-souris de taille moyenne (25 à 30 cm d'envergure et 4 à 6 cm de long) ont un museau « souriant ». Leurs oreilles se rejoignent au milieu du front. L'Oreillard gris se distingue du roux par un pelage plus foncé dessus, la présence de tâches sombres autour des yeux et la couleur foncée du bout du tragus.



### Biologie et habitats

Cet animal qui recherche la chaleur est très lié à l'homme : il habite surtout les bâtiments et s'y reproduit (combles chauds, fissures, poutres...). Il peut aussi utiliser les ponts. Les gîtes d'hibernation sont mal connus, mais les petites cavités et les caves des maisons constituent une majeure partie de ces sites. Les milieux de chasse sont les parcs, jardins et lampadaires où l'espèce glane ses proies.

### Répartition

Espèce relativement commune sur le site. Les colonies de reproduction sont toujours à rechercher dans le bâti.

### Mesures de gestion favorable

- Protection des gîtes de reproduction.

## Oreillard roux (*Plecotus auritus*)

Code Natura 2000 : 1326

### Classification

Classe des Mammifères  
Ordre des Chiroptères  
Famille des Vespertilionidés

### Statuts de protection

Annexe IV - Directive Habitats  
Annexe II – Convention de Berne  
Protection nationale

### Description de l'espèce

Cette chauve-souris de taille moyenne (24 à 28 cm d'envergure et 4 à 5,5 cm de long) a le ventre clair et le dos brun roux. Elle est en moyenne un peu plus petite que l'Oreillard gris avec qui elle partage un ensemble de caractéristiques : très longues oreilles repliées sous les ailes au repos, faciès « sympathique », jonction des oreilles au milieu du front. Néanmoins, la présence de bosses proéminentes sur les cotés du museau et le long tragus rosé, quasi translucide au bout, permettent de diagnostiquer l'espèce.



### Biologie et habitats

C'est surtout une espèce forestière que l'on rencontre aussi le long des haies et dans les parcs et jardins. Les gîtes de reproduction sont situés dans les arbres (fentes, loges de pics, décolllements d'écorce...). En hiver, on trouve cette espèce tolérante au froid dans les grottes (près des entrées) et dans les petits sites (troglodytes, caves, petites grottes).

### Répartition

On le retrouve en hibernation sur le pourtour de la forêt de Bercé. Très représenté l'été en forêt de Bercé par des contacts acoustiques avec la présence d'une colonie certaine de mise-bas à la Croix Marconnay.

### Mesures de gestion favorable

- Gestion forestière avec conservation d'arbres sénescents et de bois mort.  
- Maintenir des habitats interconnectés et non fragmentés par les voies de circulation.